

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Capacité d'évaluation et de traitement de la douleur

- › Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- › Niveau d'étude : BAC >5
- › Durée : 2 ans
- › Ouvert en alternance : Non
- › Formation accessible en : Formation professionnelle

Présentation

Objectifs

L'étudiant en Capacité de la Douleur doit acquérir les notions suivantes :

- * Conduite de l'entretien médical d'un douloureux chronique.
- * Appréciation et évaluation de la sémilogie clinique du patient de façon à en reconnaître les différentes composantes
- * Évaluation quantitative et qualitative du syndrome douloureux
- * Évaluation des facteurs psychologiques et psycho-sociaux
- * Analyse critique du parcours médical du patient
- * Synthèse des données cliniques et paracliniques
- * Réévaluation du diagnostic et de la thérapeutique
- * Élaboration multidisciplinaire d'un projet thérapeutique

Une partie des questions à l'examen final de la Capacité portera sur l'évaluation de l'acquisition de ces données.

Les + de la formation

Responsable Pédagogique :

Docteur Christophe VERNY
Département de Neurologie
CHU Angers
Tél : 02 41 35 46 13

INSCRIPTIONS EN 1^{ère} ANNÉE TOUS LES 2 ANS

Organisation

Contrôle des connaissances

- * Probatoire : une formation préalable obligatoire de 2 à 3 jours sera réalisée en novembre comportant les bases anatomiques, physiologiques, pharmacologiques cliniques et psychologiques. Elle sera suivie d'un examen préalable à l'inscription de 1^{ère} année qui comportera un examen d'une durée de 3 heures avec 6 questions. Une moyenne égale à 10/20 sera nécessaire pour l'autorisation à l'inscription en 1^{ère} année.
- * 1^{ère} année : L'examen de fin de 1^{ère} année sera écrit et anonyme. Cet examen sera réalisé sous la forme de questions rédactionnelles courtes portant sur les connaissances fondamentales acquises durant la 1^{ère} année. Une note minimale de 10 sera nécessaire pour obtenir l'autorisation de s'inscrire en deuxième année.
- * 2^{ème} année : L'examen de 2^{ème} année sera écrit et anonyme, s'effectuant sous la forme de cas cliniques portant sur l'ensemble de l'enseignement théorique et pratique.

Les stages seront validés par les responsables qui devront s'assurer que les objectifs pédagogiques ont bien été atteints.

La capacité sera délivrée aux candidats qui auront obtenu la moyenne aux épreuves de 2^{ème} année et qui auront validé les stages obligatoires.

Admission

Conditions d'admission

Doctorat en médecine. Examen probatoire.

Le nombre de candidats admis à s'inscrire est fixé à 30 chaque année.

Les stagiaires en DFMS-DFMSA ne sont pas autorisés à s'inscrire.

L'inscription à deux Capacités de Médecine n'est pas autorisée.

Modalités d'inscription

Dossier de candidature :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- votre diplôme d'État de docteur en médecine

Droits de scolarité

Tarifs 2024-2025 :

Formation non financée : 502 € par an

Formation financée : 1267 € par an

Dont 251 € de droits d'inscription au probatoire

infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Christophe VERNY

✉ christophe.verny@univ-angers.fr

Contact administratif

Sabrina Bauthamy

☎ 02.41.73.58.33

✉ sabrina.bauthamy@univ-angers.fr